

Édition spéciale budget

Volume 28 - Numéro 1
18 janvier 2017

ALLOCUTION DU MAIRE

Les principales réalisations de 2016 ont été présentées dans mon rapport sur la situation financière publié dans *l'Info municipale* du 7 décembre dernier, ainsi que dans le journal L'Information du Nord. Les principaux dossiers à venir en 2017 se résument ainsi :

- ◇ **Remplacement et/ou mise à niveau des infrastructures municipales** : Suite à la réalisation des travaux de rénovation de l'intérieur du centre communautaire, des travaux de remplacement de l'enveloppe extérieure seront réalisés en 2017. Le garage municipal aussi devra faire l'objet d'une rénovation majeure ou de son remplacement. D'autres infrastructures telles que le pavillon des loisirs, la gare et la caserne incendie devront être évaluées.
- ◇ **Plan d'action pour la diversification économique** : Des mesures sont toujours en vigueur pour favoriser l'implantation de commerces d'alimentation moyenne ou grande surface et d'hébergement hôtelier. Le conseil se penchera également sur des moyens de favoriser l'implantation d'autres commerces.
- ◇ **Plan de renouvellement des infrastructures dans le cadre de la TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Québec)** : Ce programme nous permettra de payer le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont, de remplacer un émissaire pluvial problématique sur la rue du Moulin et de procéder à diverses améliorations du réseau d'aqueduc (bornes-fontaines, etc.) et du pavage sur les chemins Brousseau et Nantel.
- ◇ **Environnement** : Plusieurs dossiers seront traités en cours d'année, dont la protection des rives, la surveillance des installations septiques et plusieurs autres.
- ◇ **Tourisme, loisirs et famille** : Réalisation de certaines actions suite à l'adoption de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés. Réalisation de différents projets à la demande de citoyens et mise sur pied d'activités de loisirs pour toute la population labelloise, principalement au parc du Centenaire, au dôme et au centre communautaire.

BUDGET 2017

Le taux de la taxe foncière générale passera de 0.6724 \$ à 0.6858 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel. Le taux des taxes pour le service d'égout demeurera stable, alors que celui pour les services d'aqueduc diminuera de 33\$. La taxe sur les matières résiduelles et celle sur l'environnement demeureront elles aussi les mêmes qu'en 2016, soient 156\$ et 16\$. Ainsi, de façon globale, le compte de taxes augmentera très légèrement pour les propriétés non desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout et diminuera légèrement pour les propriétés desservies.

Ce budget comprend la réalisation de certains projets, dont divers supports financiers aux organismes communautaires, qui contribuent à faire de Labelle un milieu de vie agréable aux activités diversifiées.



Sans entrer dans le détail, soulignons les principaux projets spéciaux ou modifications apportées au budget des différents services :

Administration

Ce budget prévoit la poursuite de la publication de *L'Info municipale*, très appréciée de la population. Différents outils de la Municipalité tels que le site Internet et la papeterie seront également mis à jour afin de faire une plus grande place à un nouveau logo.

Les efforts réalisés par la Municipalité au maintien de la Clinique médicale à Labelle sont reconduits et une aide appréciable sera encore accordée à la Chambre de commerce de Labelle afin de lui donner la possibilité de réaliser divers projets.

C'est maintenant officiel, le circuit Ironman passera dans le village de Labelle en 2017. Le circuit exact n'est pas encore définitif, mais une quantité importante de cyclistes entreront dans Labelle tout au cours de l'été pour se préparer aux événements de juin et d'août. Il faudra donc qu'on se prépare à les accueillir et on pourra ainsi bénéficier d'une visibilité hors du commun et possiblement d'un apport économique appréciable. J'invite les citoyens de Labelle à participer à cet événement, que ce soit à titre de bénévoles ou de spectateurs.

Sécurité publique et protection incendie

Le budget de fonctionnement de la protection incendie en 2017 permettra de continuer les visites de prévention à domicile par les pompiers, en conformité avec le schéma de couverture de risques, et pour lesquelles nous continuons toujours à recevoir d'excellents commentaires de nos citoyens. Le Service poursuivra la réalisation de plans d'intervention pour les édifices publics et commerciaux.

La toiture de la caserne devra être refaite en cours d'année et le Service procèdera à l'achat d'un écarteur pour la désincarcération.

Travaux publics

De façon récurrente, ce budget prévoit des sommes pour l'amélioration des fossés, l'émondage et le rechargement de chemins ainsi que le remplacement de ponceaux.

Des investissements qui seront réalisés suivant le plan triennal d'immobilisations, on y retrouve, entre autres, l'éclairage sous le pont Joseph-Commandant et possiblement l'acquisition d'une pelle mécanique. Des travaux de lignage de rue et de scellement de fissure sont également prévus sur les chemins du Lac-Labelle et du Moulin.

Quelques travaux de pavage seront également réalisés sur les chemins Brousseau et Nantel ainsi qu'une partie de la Montée Fugère.

Nous procéderons au remplacement d'un émissaire pluvial problématique sur la rue du Moulin ainsi qu'à diverses améliorations du réseau d'aqueduc (bornes-fontaines, etc.) et du pavage à certains endroits.

La Municipalité est encore à étudier la possibilité de relocaliser ou de rénover le garage municipal afin que celui-ci satisfasse davantage aux besoins du Service des travaux publics pour les années à venir.

Aménagement et urbanisme

Un accent a été mis au budget afin d'assurer un entretien des infrastructures existantes.

Une refonte de la réglementation d'urbanisme doit être entreprise. Comme ces travaux nécessitent un investissement considérable, une provision a été prévue en 2016 et encore en 2017 afin de mieux répartir le coût de ces travaux.

Environnement

En 2017, nous continuons dans le même sens qu'entrepris depuis 2010, soit l'application des règlements sur la protection des rives, la surveillance des installations septiques et le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs. La Municipalité ayant procédé en 2015 à l'adoption d'un règlement obligeant le remplacement des puisards et d'un autre autorisant une aide financière à cet effet, une attention sera portée sur le respect de ceux-ci.

Loisirs, culture et famille

Le budget 2017 tient compte des actions mises en place suite à l'adoption de la politique familiale, Municipalité amie des aînés. Ainsi, en plus des activités régulières, la participation financière à des cours de natation pour les enfants, en collaboration avec l'école, et la fête Nationale, ayant été un franc succès, sont maintenus encore cette année.

L'entente avec le parc du Mont-Tremblant afin que les citoyens de Labelle puissent bénéficier de la plage du secteur La Cachée et un accès au parc sans frais, ayant aussi connu une grande popularité, est également reconduite. Les sommes investies par la Municipalité serviront à améliorer le chemin d'accès au parc.

Suite à l'installation du dôme et des rénovations majeures au centre communautaire en 2014, certains travaux restent à réaliser afin de continuer à offrir des équipements de qualité supérieure à nos citoyens. Ainsi, des travaux de remplacement de l'enveloppe du bâtiment du centre communautaire seront réalisés en 2017.

Un parc de planche à roulettes (skate-park) a été installé au dôme en 2016 qui fonctionne très bien et qui sera bonifié encore cette année. De plus, des modules de jeux pour les aînés seront également installés dans le dôme, faisant de celui-ci un espace pour tous les âges.

Finalement, afin d'organiser encore plus d'activités pour les citoyens de tous les âges, le technicien embauché en 2016 verra ses heures augmentées à 30 h/semaine au lieu de 20.

Bibliothèque

Le budget 2017 servira à assurer le maintien du développement de notre collection de livres pour la garder aux normes. Une amélioration de la salle Valiquette (climatisation, insonorisation, etc.) et de la bibliothèque est également prévue.

AUTRES SERVICES

Certains services sont traités distinctement en raison des particularités qui leur sont propres et du fait qu'ils font l'objet d'une taxe spécifique dédiée exclusivement à couvrir les dépenses d'opérations respectives de chacun de ces services. En voici les principaux :

Aqueduc et égout

La tarification pour les services d'aqueduc sera de 226 \$ par logement. C'est une baisse de 33 \$ par rapport à 2016, et la tarification pour les services d'égout demeurera à 183 \$ par logement.

Afin de rencontrer les exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, des compteurs d'eau seront installés dans les ICI (industries, commerces et institutions) et dans 20% des résidences desservies.

Matières résiduelles

L'année 2017 sera la seconde année d'une collaboration très fructueuse avec la Municipalité de La Minerve qui procède à la collecte et au transport des matières résiduelles sur le territoire de Labelle. Ce service comprend la collecte et la disposition des résidus domestiques tout aussi bien que la collecte et la disposition des matières recyclables et, à partir d'octobre 2017, à la collecte des matières organiques (bacs bruns).

À noter qu'il n'y aura plus de ramassage de gros rebuts en 2017. Tous les objets volumineux devront être transportés à un écocentre sur le territoire de la MRC ou à la RIDR à Rivière-Rouge. Toutefois, pour ceux qui sont dans l'impossibilité de le faire, il sera possible, moyennant des frais de 30\$, de faire appel au Service des travaux publics dans la semaine du 11 au 15 septembre. Aucun terrain sur le territoire de Labelle n'étant autorisé à recevoir de tels objets, la Municipalité verra à prendre les recours nécessaires contre tous les contrevenants. La récupération des matières dangereuses, des piles, des batteries en tous genres et des équipements électroniques se fera directement au garage municipal (ou aux différents écocentres de la MRC ou l'écocentre de la RIDR). La taxe pour les matières résiduelles demeurera à 156 \$. Notre association avec La Minerve et notre bonne performance en ce qui concerne la récupération, nous ont permis de maintenir ce taux.

Il est donc encore très important de mentionner qu'il faut continuer à réduire l'enfouissement, car c'est payant pour nous et pour l'environnement. Utilisons nos bacs verts pour le recyclage, utilisons nos composteurs et nos bacs bruns à partir d'octobre 2017, utilisons nos écocentres pour valoriser nos matériaux de construction. À ce titre, veuillez noter que la disposition de matériaux au site de la RIDR à Rivière-Rouge est **gratuite** pour les citoyens de Labelle (équivalent d'une remorque 4' X 8'). Réduire l'enfouissement et augmenter notre récupération nous permettraient, encore cette année, de recevoir des redevances du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et réduiraient notre facture des matières résiduelles. La Municipalité vous invite donc à rapporter vos sapins de Noël au garage municipal dans la semaine du 9 janvier prochain afin qu'ils soient récupérés.

Sûreté du Québec

La facture de la Sûreté du Québec sera, pour 2017, de 311 458 \$. Répartie sur l'évaluation de l'ensemble des contribuables, le taux est fixé à 0,0770 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation par rapport à 0.0860 \$ en 2016, ce qui représente une baisse significative.

Taxe spéciale (service de la dette sur la valeur foncière à l'ensemble)

Cette taxe, établie à 0,0216 \$ du 100 \$ d'évaluation, sert au remboursement de règlements d'emprunt comprenant l'acquisition d'un camion 10 roues en 2013 et d'équipements de déneigement (règlement numéro 2012-222), l'aide financière au Manoir Labellois (règlement numéro 2012-211), le remboursement d'une partie des travaux réalisés sur la rue du Collège en 2011 (règlement 2011-202), l'acquisition d'un camion autopompe (règlement 2009-170), des travaux au village et à la caserne (règlement no. 93-138), l'achat des camions d'incendie et de benne en 2003 (règlement no. 2003-78 et 2003-79). Pour 2017, le montant à rembourser totalise 87 316 \$ par rapport à 86 913 \$ pour 2016. À titre d'information, selon les dernières données gouvernementales, l'endettement total net à long terme par unité d'évaluation de la Municipalité de Labelle est de 1 400 \$ par rapport à 4 034 \$ pour la région et à 5 800 \$ pour l'ensemble du Québec.

On retrouvera au service de la dette, les remboursements annuels des autres emprunts contractés par la Municipalité. Ainsi, tous les règlements d'emprunt de secteurs s'y retrouvent. Au niveau des dépenses de remboursement d'emprunt se retrouvent à ces postes les versements relatifs aux emprunts pour les véhicules tels que planifiés par le fonds de renouvellement des véhicules et qui sont financés à l'intérieur même du budget général.

IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES

Bien que le taux de la taxe foncière augmente de 2%, le fait que les taxes de services, le remboursement de la dette, la Sûreté du Québec et autres, diminuent globalement de 6,5%, fait en sorte que l'impact sur le compte de taxes sera très modeste pour les propriétés non desservies et négatif pour les propriétés desservies.

À titre d'exemple, le compte de taxes d'une résidence, avec tous les services, d'une valeur de 180 000 \$, soit l'évaluation moyenne des propriétés de la Municipalité, diminuera de 31,43\$, soit -1,52%, alors qu'une propriété de même valeur non desservie, augmentera de 7,11 \$, soit 0,45%. Pour une propriété de 325 000 \$ le compte de taxes, avec tous les services, diminuera de 26,72\$, soit -0,83%, alors qu'une propriété de même valeur non desservie, augmentera de 12,83 \$, soit 0,47%.

L'ensemble des documents relatifs à la présente séance du conseil, ainsi que le document explicatif plus détaillé des taux de taxes 2017, seront, en outre, présentés et disponibles sur notre site Internet et, pour ceux qui le désirent, à la Municipalité.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2017. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

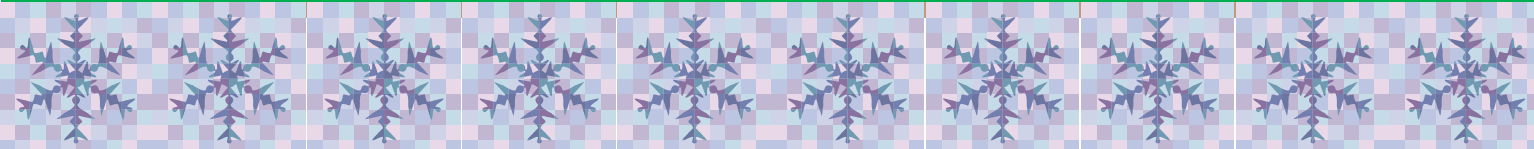
Le maire, Gilbert Brassard

SÉANCES DU CONSEIL 2017



Pour l'année 2017, les séances ordinaires du conseil se tiendront à partir de 20h aux dates suivantes à la salle Wilfrid-Machabée:

Lundi 16 janvier	Lundi 15 mai	Lundi 18 septembre
Lundi 20 février	Lundi 19 juin	Lundi 2 octobre
Lundi 20 mars	Lundi 17 juillet	Lundi 20 novembre
Mardi 18 avril	Lundi 21 août	Lundi 18 décembre





AVIS PUBLIC

RELATIF À L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Par la présente, avis est donné que lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 et le programme triennal d'immobilisations, comme suit :

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
	Budget 2017	Budget 2016	Variation
Revenus			
Taxes	4 323 169 \$	4 297 825 \$	25 344 \$
Païement tenant lieu de taxes	123 395 \$	130 600 \$	(7 205 \$)
Autres revenus de sources locales	607 766 \$	640 316 \$	(32 550 \$)
Transferts gouvernementaux	207 409 \$	182 645 \$	24 764 \$
Total des revenus	5 261 739 \$	5 251 386 \$	10 353 \$
Dépenses			
Administration générale	844 279 \$	816 421 \$	27 858 \$
Sécurité publique	554 874 \$	574 993 \$	(20 119 \$)
Transport	1 352 425 \$	1 253 061 \$	99 364 \$
Hygiène du milieu	995 705 \$	836 300 \$	159 405 \$
Santé et bien-être	16 000 \$	16 000 \$	0 \$
Urbanisme et développement	263 845 \$	283 032 \$	(19 187 \$)
Loisirs et culture	870 856 \$	832 463 \$	38 393 \$
Frais de financement	134 481 \$	140 105 \$	(5 624 \$)
Total des dépenses	5 032 465 \$	4 752 375 \$	280 090 \$
Autres activités financières	105 067 \$	298 676 \$	(193 609 \$)
Excédent des activités financières avant affectations	124 207 \$	200 335 \$	(76 128 \$)
Affectations			
aux activités d'investissement	3 753 \$	0 \$	3 753 \$
à l'excédent accumulé affecté	(114 050 \$)	(124 820 \$)	10 770 \$
aux fonds réservés - développement	203 492 \$	294 143 \$	(90 651 \$)
au fonds de roulement	31 012 \$	31 012 \$	0 \$
Total des affectations	124 207 \$	200 335 \$	(76 128 \$)
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	0 \$

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS			
	Budget 2017	Budget 2016	Variation
Dépenses d'immobilisation			
Administration générale	16 600 \$	40 000 \$	(23 400 \$)
Sécurité publique	42 780 \$	20 150 \$	22 630 \$
Transports	524 950 \$	362 300 \$	162 650 \$
Hygiène du milieu	576 485 \$	330 000 \$	246 485 \$
Urbanisme et développement	31 800 \$	24 200 \$	7 600 \$
Loisirs et culture	801 865 \$	420 275 \$	381 590 \$
Total dépenses d'immobilisation	1 994 480 \$	1 196 925 \$	797 555 \$
Financement			
Emprunt à long terme	350 000 \$	310 565 \$	39 435 \$
Affectation activités de fonctionnement	3 500 \$	0 \$	3 500 \$
Affectation fonds réservés	339 200 \$	332 300 \$	6 900 \$
Affectation fonds non réservés	203 195 \$	229 060 \$	(25 865 \$)
Financement par diverses subventions	1 098 585 \$	325 000 \$	773 585 \$
Total du financement	1 994 480 \$	1 196 925 \$	797 555 \$
Excédent à des fins budgétaire	0 \$	0 \$	- \$

TAUX DE LA TAXATION GÉNÉRALE AU 100\$ D'ÉVALUATION			
	Taux 2017	Taux 2016	Variation
Taxe générale (résidentielle)	0.6858 \$	0.6724 \$	0.0134 \$
Taxe générale Service de la dette	0.0216 \$	0.0218 \$	(0.0002 \$)
Taxe de la Sûreté du Québec	0.0770 \$	0.0860 \$	(0.0090 \$)
Total	0.7844 \$	0.7802 \$	0.0042 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS				
Service	Description	2017	2018	2019
Administration				
	Parc des Cheminots		21 700 \$	
	Programme de remplacement des ordinateurs	7 900 \$	3 500 \$	3 500 \$
	Rénovation cuisine de l'hôtel de ville	8 700 \$		
Incendie				
	Réfection toiture de la caserne	30 000 \$		
	Écarteur pour désincarcération	12 780 \$		
Transport				
	Asphaltage de rues et chemin	200 600 \$		
	Pelle mécanique sur roue	175 000 \$		
	Éclairage sous le pont Joseph-Commandant	50 000 \$		
	Broyeur forestier	35 200 \$		
	Rép. de fissures sur les ch. Lac-Labelle et du Moulin	21 000 \$		
	Équipements pour véhicules	17 850 \$		
	Réparation de trottoir dans le domaine L'Allier	15 000 \$		
	Lignage sur les chemin Lac-Labelle et du Moulin	9 000 \$		
	Panneaux d'arrêt au DEL	1 300 \$		
	Garage municipal		1 000 000 \$	
Hygiène du milieu				
	Conduite aqueduc et égout pont J. Commandant	207 985 \$		
	Remplacement d'un émissaire d'égout pluvial	190 000 \$		
	Programme de détection et de réparation de fuites	150 000 \$		
	Remplacement de bornes fontaines	28 500 \$		
Urbanisme et développement				
	Affichage aux entrées de la municipalité	16 000 \$		
	Aménagement d'une station de lavage à bateau	15 800 \$		
Loisirs et culture				
	Rénovation du Centre Communautaire	700 000 \$		
	Rénovation du Pavillon des Loisirs			500 000 \$
	Abri à la Gare	37 000 \$		
	Quai à la Gare	15 000 \$		
	Amélioration de la salle Valiquette	14 500 \$		
	Mobilier pour les salles	10 000 \$		
	Réparation au sous-sol de la Gare	10 000 \$		
	Sonorisation de la chapelle	5 250 \$		
	Amélioration de la bibliothèque	5 250 \$		
	Bacs de récupération	3 500 \$		
	Module gestion des inscriptions aux activités	1 365 \$		
	Total	1 994 480 \$	1 025 200 \$	503 500 \$

DONNÉ à Labelle, ce vingtième jour de décembre deux-mille-seize (20 décembre 2016).

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Claire Coulombe

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Versements de vos taxes

Veillez noter que pour les paiements SIPC (guichet automatique, par téléphone ou par Internet), votre numéro de compte est le numéro de matricule. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre paiement a bien été effectué. Vous pouvez contacter votre institution financière ou nous contacter pour procéder à la vérification du paiement.

Paieement par la poste

Si vous n'avez pas vos coupons de remise, veuillez inscrire lisiblement à l'endos du chèque, le numéro de matricule ou l'adresse de votre résidence dans la Municipalité de Labelle.

Veillez prendre note que vous pouvez toujours consulter la matrice graphique de la Municipalité de Labelle sur notre site Internet à www.municipalite.labelle.qc.ca.

DÉNOMINATION ET EMPLACEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Voici un petit rappel des noms ainsi que de l'emplacement des diverses salles municipales de la Municipalité.



Salle Wilfrid Machabée: 1, rue du Pont, en-haut de l'Hôtel de ville

Salle Valiquette: 7393, boul. du Curé-Labelle, en-haut de la Maison de la culture Antoinette-Malo-Dumontier

Pavillon des loisirs: 15, rue des Loisirs, à côté du terrain de balle

Gymnase du centre communautaire, piscine et chapelle: 29, rue du Couvent

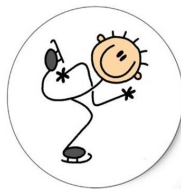
Club de l'Âge d'Or: 1, rue du Pont, entrée à l'arrière

Dôme: 25, rue des Loisirs, derrière le Pavillon des loisirs

Semaine de relâche

L'organisation de cette semaine d'activités est sur le point d'être finalisée. Le Comité des loisirs travaille à vous offrir une semaine des plus diversifiées.

Surveillez nos différentes plates-formes de communication pour connaître tous les détails.

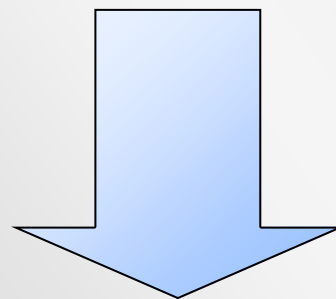


Vous avez des documents à nous apporter ou des clés à nous remettre, mais nos bureaux sont fermés?

Située à la droite de la porte principale de l'Hôtel de ville, vous y trouverez une boîte de dépôt de nuit.

Surveillez l'image ci-bas.

Boîte de dépôt de nuit



Veillez noter que vous pouvez retrouver plusieurs informations supplémentaires en consultant le site de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca

De plus, si vous désirez émettre vos commentaires sur l'*Info municipale* ou encore vous inscrire pour la recevoir par courriel, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca

AIMEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

Cette page se veut un outil de rappel pour divers documents, événements, activités ou autres ayant lieu dans notre Municipalité. Vous pourrez donc être mis au courant rapidement des nouveaux documents disponibles sur le site Internet de la Municipalité ou d'activités mises sur pied par la Municipalité.





Bibliothèque Lancia-Monette
819-681-3371
Nathalie Robson, poste 5021



Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter
Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel :

biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Vous pouvez également consulter notre page web :
www.reseaubibliodubec.qc.ca/labelle

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilbert Brassard

- Maire;
- Membre du Conseil des maires de la MRC;
- Membre de la Commission des finances;
- Membre du Comité de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) des Laurentides;
- Membre du Conseil d'administration du Centre local de développement (CLD);
- Président de la Table d'harmonisation du Parc du Mont-Tremblant;
- Membre d'office sur tous les comités et commissions;
- Membre du Comité Village-Relais;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Membre du Comité de planification et du développement du territoire de la MRC des Laurentides;
- Représentant de la MRC des Laurentides au conseil d'administration de TRICENTRIS
- Président de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR)
- Président de la PROMA
- Co-président du Comité des parcs régionaux linéaires



Claude Nantel

- Membre de la Commission des finances;
- Conseiller responsable du Comité consultatif d'urbanisme;
- Coresponsable du dossier de la protection de l'environnement;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité d'embellissement.



Claude Labonté

- Conseiller responsable du dossier sur le développement économique;
- Membre du Conseil d'administration de Loisirs Laurentides;
- Conseiller responsable des relations avec les associations;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité d'embellissement;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Membre du Conseil d'administration de l'organisation des bassins versants (OBV) des rivières Rouge-Petite-nation et Saumon et membre de l'OBV Rivière-Rouge-Nord;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Chambre de commerce de Labelle



Patrice Charette

- Conseiller responsable du Service des travaux publics et de la voirie;
- Conseiller délégué à l'Office municipal d'habitation;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité de la gare.



Gaétan Marier

- Représentant de la Municipalité auprès de Réseau-Biblio des Laurentides;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Conseiller responsable du dossier du Service des loisirs et du tourisme;
- Conseiller responsable de la culture;
- Membre du Comité des loisirs;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Maison des jeunes;
- Responsable des questions familiales et/ou des aînés et représentant auprès de Carrefour action municipale et famille;
- Conseiller sur le Comité de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés.



Robert Bergeron

- Maire substitut à la MRC;
- Responsable de la Commission des finances;
- Président du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL);
- Responsable de la Commission des ressources humaines;
- Coresponsable de la Municipalité dans le dossier de protection de l'environnement;
- Représentant de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Labellois;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Membre du Comité d'étude Internet haute-vitesse en zones non-desservies.



Michel Lefebvre

- Conseiller responsable du dossier de la sécurité publique et du Service de sécurité incendie;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Membre du Comité de retraite;
- Membre du Comité Village-Relais;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Sûreté du Québec;
- Responsable du Comité Opération Œil de lynx;
- Membre de la Commission des finances.



POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Téléphone : 819-681-3371, **Télécopieur** : 819-686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca, **Site internet** : www.municipalite.labelle.qc.ca

PAR SERVICE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Gilbert Brassard (5006)

ADMINISTRATION

Direction générale	Claire Coulombe, directrice générale	(5004)
Finances	Nicole Bouffard, dg adjointe	(5002)
Greffé	Geneviève Gaudreau	(5003)
Taxation	Suzie Durand	(5005)
Réception	Danielle Lacasse	(5000)

LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

Loisirs et tourisme	Belinda Proulx, directrice	(5009)
Bibliothèque	Nathalie Robson, directrice	(5021)
Piscine	Valérie Leduc	(5014)
Société d'histoire	Gilbert Cholette	(5022)

SERVICE D'INCENDIE

Daniel De La Chevrotière, directeur (5023)
Urgence 911

TRAVAUX PUBLICS

Giovanni Fiorio, directeur	(5010)
Nathalie Mayer, secrétaire	(5010)
Télécopieur	(819) 686-1073
Urgence (téléavertisseur)	(888) 235-0693

URBANISME

Marc Blaquièrre, directeur	(5007)
Maryse Trudel, responsable adjointe	(5008)
Nathalie Mayer, secrétaire	(5001)
Martin Ouimet, environnement	(5031)



Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Tél.: 819 681-3371 • Téléc.: 819 686-3820

www.municipalite.labelle.qc.ca

Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca